



Bourron-Marlotte

actualités



► édito

Chers tous

2017, année de mi-mandat, fut consacrée en priorité au scolaire avec la construction et l'ouverture du nouveau restaurant pour les enfants de nos écoles.

Retenons aussi la très belle exposition des œuvres du peintre Auguste Allongé grâce à un généreux donateur et la réouverture de la boulangerie rue Murger après d'importants travaux par le nouveau propriétaire.

2018 devrait être l'année du sport avec la réalisation - par la Communauté d'Agglomération - de la couverture d'un court de tennis et la réhabilitation des deux autres courts. Ce projet, espéré depuis si longtemps, est aujourd'hui possible après la signature de contrats avec la Région et le Département qui assurent 65 % de son financement. Au-delà de l'intérêt pour le Pays de Fontainebleau et notre club de tennis renommé, des espaces d'accueil seront ainsi libérés au gymnase André Poirier dont bénéficieront nos écoles et l'ensemble des associations sportives.

En cette fin d'année vient le temps de la préparation du budget communal 2018 et des arbitrages, notre ambition étant de poursuivre une dynamique de projets, certes beaucoup plus modestes mais tout aussi attendus de nos concitoyens.

Dans un contexte toujours plus contraint, votre municipalité et moi-même gérons les finances de votre commune avec la plus grande attention, en recherchant de nouvelles sources d'économies et toutes les opportunités de subventions auprès des décideurs.

Je souhaite remercier toutes les forces vives de notre commune – associations et bénévoles, commerçants et artisans - ainsi que les équipes municipales - administratives, techniques et scolaires - pour leur implication dans notre bien-vivre au quotidien et pour leur attachement à notre village.

Au nom de vos élus, je vous souhaite d'heureuses fêtes en famille et avec vos amis, et une très belle année 2018 sur le plan personnel et professionnel.

Bonne année à tous.

Jean-Pierre Joubert, Maire

Inauguration du restaurant scolaire



Un an exactement après la pose de la première pierre, le restaurant accueillait les enfants le 4 septembre dernier, jour de la rentrée 2017.

► [Lire l'article en intégralité p.2](#)

Vœux du Maire

15 janvier à 18h30
Gymnase André Poirier

Ouverture d'un Poney Club

► p.5

Les expositions se succèdent dans les galeries

► p.5

Actualités des associations

► p.6

Inauguration du restaurant scolaire

Un an exactement après la pose de la première pierre, le restaurant accueillait les enfants comme prévu le 4 septembre dernier, jour de la rentrée 2017.



Monsieur le Sous-Préfet et les élus à la table des maternelles.

La décision de réaliser ce grand projet pour notre commune était justifiée puisque, sur les 241 enfants scolarisés cette année dans nos écoles (1/3 à la maternelle Charles Moreau-Vauthier et 2/3 à l'élémentaire Jules Renard), le restaurant scolaire reçoit chaque jour 200 enfants, soit 85 % de l'effectif inscrit.

Le coût hors taxes de la construction du restaurant scolaire et de son aménagement s'élève à 920 000€, soit 1,1 M€ TTC. La commune prend à sa charge 65% du montant, soit 600.000 €, et le complément est financé par les subventions obtenues auprès de l'Etat (96 000 €), de la Région (173 000 €) et du Département (51 000 €).

Ce sont les membres du Conseil Enfants qui ont mené la visite des locaux lors de l'inauguration, en présence de Jean-Marc Giraud, Sous-Préfet de Fontainebleau, de notre Députée Valérie Lacroute, et de Pascal Gouhoury, Président de la Communauté d'Agglomération.

Le nouveau restaurant comprend deux salles à manger : une pour les élémentaires en self-service pour développer leur autonomie avant le collège et la seconde est directement accessible de l'école maternelle pour les petits qui sont servis à table

D'une surface de 470m² plus le préau de 60 m² pour les élémentaires, il répond aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité mais aussi de confort avec un traitement acoustique soigné. L'objectif de la municipalité a toujours été de tout mettre en œuvre pour que ce restaurant soit identifié par l'enfant comme un espace de détente, en rupture avec le temps scolaire.

Félicitations à notre Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme, Alain Torres, pour son suivi constant de la construction, en collaboration étroite avec l'architecte et maître d'œuvre Benoit Nivault du cabinet Armoni et Céline Blanchet, Responsable des services techniques. Merci aux 12 entreprises retenues lors de la passation du marché – Redon, Bagot, Créa Bois, Dru, Sabate, Ty Braz, Deneuille, Boucher, Hardelec, Froid Moncourtois et Leroy - pour leur professionnalisme et la tenue des délais. Que l'équipe municipale, administrative et

scolaire, soit également remerciée pour son accompagnement dans la phase finale de démarrage opérationnel à la rentrée.

Ce nouveau restaurant scolaire participe aussi à l'attractivité de notre Village de Caractère.

Plantation d'un pommier



Après la matinée portes ouvertes du nouveau restaurant scolaire le samedi 25 novembre, les enfants ont planté un pommier de la variété « Rouge de Bourron », qu'ils ont financé eux mêmes, dans le nouveau verger situé entre le restaurant et le parking Renoir. ■

Conseil Municipal

1^{er} décembre

- Modification simplifiée du PLU
- Approbation du rapport de la CLECT
- Règlement Local de Publicité Intercommunal
- Subventions 4L Trophy
- Convention de partenariat livret d'épargne Crédit Agricole
- Tarif périscolaire dérogatoire : rue des Cœurs côté Montigny-sur-Loing
- Prêt d'œuvres pour le Château de Nemours
- Don du bureau de Madame Helfer-Coutor. ■

Pour rappel, les séances du conseil municipal sont publiques et les comptes rendus intégraux sont consultables sur le site internet : <http://bourronmarlotte.fr/> (rubrique « Vie municipale ») ou à la mairie.

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une lecture de contes par Catherine Dodu et Stéphanie Hésol les jeudis 18 janvier et 1^{er} mars à 15h dans la salle du conseil.

RETOUR EN IMAGES



11 novembre Après la messe traditionnelle à l'église St Sévère, le cortège s'est dirigé vers le cimetière où les enfants ont déposé une rose sur les tombes des anciens combattants. Puis, c'est au monument aux morts que le maire a lu son discours avant d'entonner la Marseillaise avec le conseil enfants. Le Réveil Band et les Scouts de France ont accompagné cette cérémonie.



Conseil des enfants Le maire et les élus ont accueilli, le samedi 21 octobre dans la salle du conseil, les nouveaux élus du conseil municipal enfants : Lily Guyot, Margaux Bois, Mélissa Gressent, Lisa Sucquet, Margaux Brejo, Axelle Romain, Dionne Amerio, Loïc Romain, Balthazar De Bettignies, Gaël Sebillé, Jules Zeau, Matheo Duc-Mauger et Ugo Sebben.

communiqués

► HORAIRES DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h30
- Vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- Samedi : 9h-12h

► EVOLUTION DE L'ETAT CIVIL : LE PACS

Après le transfert de la gestion des cartes nationales d'identité et des passeports aux villes plus importantes, la compétence du pacte civil de solidarité (PACS) est transférée des tribunaux aux mairies.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des PACS se fera désormais en mairie.

► CADAL 77

La CADAL (Caisse départementale d'Aide au Logement de Seine et Marne) créée et financée par le Conseil départemental du 77 ainsi que des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales, propose des prêts pour aider au financement des opérations immobilières suivantes : accession à la propriété (neuf ou ancien), construction, agrandissement, rénovation, réhabilitation, adaptation, amélioration et travaux de copropriété. Certaines conditions sont demandées pour en bénéficier :

- l'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle

- est appliqué le barème de ressources CADAL

Montant maximum du prêt : 10 000€,
taux d'intérêt de 1% et durée de remboursement de 3, 5, 7 ou 10 ans

Pour tous renseignements :

**CADAL : 01 60 65 94 88 / 01 64 87 95 07
cadal77@wanadoo.fr**



communiqués

► LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour les humains et les animaux.

Les processions débutent dès février, les chenilles descendent alors des arbres pour s'enterrer dans un sol suffisamment meuble pour permettre l'enfouissement destiné à la transformation en chrysalide.

Lors des processions, il vaut mieux laisser s'enterrer les chenilles.

Il faut alors marquer l'endroit de l'enfouissement avec un bâton pour les déterrer un mois plus tard.

Les mesures d'élimination sont à prendre dès décembre et jusqu'en mars au plus tard.

Prévention

Il existe des écopièges pour lutter contre les chenilles processionnaires.

C'est un dispositif placé autour du tronc des pins, qui va permettre de capturer les chenilles lorsqu'elles descendront en procession pour aller s'enterrer.

Ce piège est écologique, il n'utilise aucun insecticide et est une excellente méthode complémentaire aux autres techniques de lutte, en particulier lorsque l'échenillage mécanique s'avère impossible.

Le nom d'un spécialiste qui intervient directement sur le nid est disponible en mairie.

► GARE AUX ARNAQUES

Un habitant âgé de notre commune s'est fait abusé en appelant un plombier figurant sur le prospectus d'aspect officiel, avec bordures tricolores, distribué dans les boîtes aux lettres. Avant toute intervention, il faut exiger un devis et ne pas hésiter à contacter un autre prestataire.

Il faut privilégier le recours à des professionnels recommandés et connus sur notre secteur et ne pas utiliser les numéros de ces prospectus.

Salon du livre 2017

Le Salon du Livre s'est déroulé le dimanche 26 novembre dans la salle Jean Renoir, accueillant près de 250 personnes, adultes et enfants.

Organisé comme chaque année par Serge Demière et les bénévoles de la bibliothèque municipale, il a permis de découvrir de nombreux auteurs et illustrateurs de livres jeunesse. Son ouverture s'est faite en présence du maire Jean-Pierre Joubert, du vice-président départemental en charge de la culture et du patrimoine, Patrick Septiers et de Béatrice Rucheton conseillère départementale. Les plus jeunes ont profité des contes et des ateliers créatifs organisés l'après-midi. Une belle édition recentrée sur un jour qui a trouvé son public. ■



Armand Point à Nemours et à Paris !

L'exposition Auguste Allongé vient de se terminer. Le dessin de la petite Bigoudène de Doigneau est revenu de Pont L'Abbé. Mais une autre actualité s'ouvre pour les œuvres de la Mairie-Musée liée à la prometteuse exposition « Invitation Belle époque » qui est organisée au château-Musée de Nemours du 16 décembre 2017 au 29 avril 2018.

Le directeur du Musée a obtenu de nombreux prêts d'établissements prestigieux comme le musée d'Orsay et le musée Carnavalet ! Bourron-Marlotte apporte sa contribution en prêtant trois œuvres d'Armand Point (1861-1932) - La porte de de son atelier, la vitrine en bois sculptée et le pastel intitulé la *Jeune fille aux liserons* - ainsi qu'une toile de Paul Rouffio (1855-1911), *La Femme au casque*. Par ailleurs, le grand dessin d'Armand Point, qui a fait l'objet d'une campagne de crowdfunding par le projet du Plus Grand Musée de France (des étudiantes de Sciences Po Paris en lien avec la Sauvagerie de l'Art français), n'attend plus que l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour être pris en



charge par un atelier de restauration déjà identifié à Paris. Ainsi, jusqu'en mai 2018, quatre pièces majeures d'Armand Point ne seront plus visibles dans la Mairie-Musée. ■



Inauguration de la classe autistes de l'Ecole de musique Accords



C'est à l'occasion d'une vente de vin organisée le 18 novembre à l'Espace Jean Renoir par le Rotary Club de Moret et son président M. Guerrier que le président de l'école de musique Accords (ex-Ecole de musique des bords de Loing), Jean-Pierre Sacchet a inauguré officiellement la classe ouverte pour des enfants autistes de la Sittelle, en présence des maires de Montcourt-Fromonville, Bourron-Marlotte et Flagy. Grâce à cette action du Rotary, à celle du Lions Club et aux dons de plusieurs particuliers, ce beau projet a pu voir le jour et peut espérer s'inscrire dans la durée. L'enjeu d'une ouverture à la culture et à l'art, pour ces enfants, a été rappelé comme un axe fort de développement souhaité par le directeur de la Sittelle, M. Claude Rivière. ■

Ouverture d'un Poney Club

Une nouvelle qui réjouit les jeunes et futurs cavaliers !



En direction de Grez-sur-Loing, sur la route des Soixante, Alexandra Millot a monté une nouvelle écurie de poneys pour dispenser aux enfants des cours collectifs (maximum 5 cavaliers par reprise) et des cours particuliers à la demande, en manège couvert puis en carrière. Jusqu'à maintenant, l'écurie regroupait essentiellement des chevaux de propriétaires – c'est une activité nouvelle dans laquelle s'engage Alexandra, cavalière émérite elle-même, également diplômée

du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Elle a la volonté de faire partager sa passion et de redonner ainsi au village un attrait nouveau pour les amoureux de sport hippique. ■

Alexandra Millot
06 79 23 76 37
Journées portes ouvertes
4, 5 et 6 janvier
www.ecuriedelhelix.e-monsite.com

Avis aux gastronomes !

Depuis l'été, sur le marché hebdomadaire du samedi, la boucherie Pineau régale les amateurs de viande et de charcuterie.

Père et fils misent sur la qualité : Agneau et Veau label rouge, Bœuf blonde d'Aquitaine, Porc iberique, volailles Marie-Hot (Landes) et poulets de Bresse partagent l'étalage avec les charcuteries « maison » : jambon blanc et jambonneau, rillettes et pâtés, ainsi qu'en plats préparés : tripes, petit salé et langue sauce piquante notamment.



Un foie gras mi-cuit au torchon, « maison » également, devrait réjouir les palais exigeants en cette fin d'année. ■

Boucherie Pineau – 06 71 20 31 77

Immobilier

Bienvenue à Stéphanie Hassler, de retour dans son village d'origine, et qui se spécialise dans la transaction immobilière (achat, vente) sur Bourron-Marlotte et ses alentours. ■

Stéphanie Hassler
06 72 28 27 27
stephanie.hassler@iadfrance.fr
iadfrance.fr





événements marquants

Les expositions se succèdent dans les galeries de Bourron-Marlotte

Tout d'abord il faut signaler l'ouverture officielle de la galerie Bedout avec une exposition sur l'artiste Jean-Baptiste Colcher en novembre qui sera suivie par beaucoup d'autres. A la Petite Galerie, vous pourrez découvrir les dessins de Sylvie Duval jusqu'au 31 décembre et à la Librairie-Galerie L'Empreinte, les peintures et dessins d'Anne-Isabelle Roubaï, jusqu'au 28 février 2018.

Nouvelle Galerie dédiée à la peinture contemporaine

Présentant régulièrement, depuis sa création en 2012 à Villeneuve sur Yonne, des artistes confirmés établis en France et à l'étranger, la Galerie Caron Bedout ouvre un nouvel espace à Bourron-Marlotte.

Grâce à une programmation exigeante et un accueil attentif et personnalisé, la galerie jouit déjà sur ses autres espaces d'une reconnaissance qui conforte sa démarche et sa motivation pour des choix

artistiques toujours plus ambitieux, en et hors ses murs.

Nul doute que les expositions montées par Stephanie Caron Bedout recevront un accueil de la part des amateurs d'art, nombreux dans notre village et aux environs.

Pour sa première exposition, la galerie a présenté Jean Baptiste Colcher, peintre et graveur utilisant des procédés complexes et variés, qui ouvre les portes d'un monde proche de l'onirisme.

La seconde exposition (17 décembre – 14 Janvier) présente cinq artistes : Jean Paul Agosti, Claudie Laks, Biagio Pancino, Jan Voss, Judith Wolfe – tous artistes exposant régulièrement en France et à l'international. ■

Galerie Caron Bedout
www.galeriecaronbedout.com

La Petite Galerie 
06 75 13 42 56

Librairie Galerie L'Empreinte 
01 64 29 07 82



Tableau de Sylvie Duval exposée à la Petite Galerie



Vernissage de l'exposition d'Anne-Isabelle Roubaï à la Librairie Galerie L'Empreinte



Galerie Caron Bedout



vie associative



(1) Un jumbo run est un rassemblement de side-caristes qui offrent une journée d'amitié et de solidarité à des personnes touchées par le handicap.

Le Jumbo Run des Gâtines

Le Jumbo Run des Gâtines (1) a fait «escale» à Bourron-Marlotte le samedi 30 septembre à midi.

Cette journée d'amitié et de solidarité était organisée au profit de la Résidence du Chêne à Guignes et du Centre Les Roseaux à Chenoise qui en était la base logistique.

Jack THOUMIRE, président du Jumbo Run, a remercié chaleureusement Monsieur le Maire et la municipalité de la qualité de l'accueil réservé à l'association.

La commune a vu naître l'association il y a 27 ans. Un hommage a été rendu à Monsieur MARGERIE le maire de l'époque qui avait encouragé la pérennité de cette belle aventure.

La réussite de cette journée, placée sous le signe du bénévolat, nécessite avant tout la participation de side-caristes et de motards solos, renforcés cette année par des quads. ■

Quoi de neuf chez les Petits Cartables ?

Après 10 mois d'exercice, l'Association Les Petits Cartables a eu le plaisir de remettre la somme de 5100 € répartie entre les deux écoles.

Ceci a permis de financer :

- Pour l'école Maternelle : le réassort de la bibliothèque, la mise en œuvre d'une animation autour des ateliers du cirque, et la participation avec l'école élémentaire à une activité planétarium (pour la grande section) ;
- Pour l'école Élémentaire : la mise en œuvre du planétarium pour toute l'école incluant un atelier techno « véhicule solaire », des cours de théâtre pour trois classes.

A venir...

Après l'opération des Chocolats de Noël, Les Petits Cartables seront ravis d'offrir un goûter après le spectacle de Noël le 16 décembre. Des gâteaux Bijou ont également été distribués pour le goûter des enfants présents à l'Etude et à la garderie du 4 au 8 décembre.

Et pour relancer l'année après les fêtes, nous sommes en train de concocter un Dîner d'Hiver Parents Enfants sur le thème de la Neige et des sports d'Hiver. Quelques heures de fou rire et de détente autour d'une tartiflette... Les inscriptions se feront à la mairie à partir du 8 janvier. ■

lespetitscartables77780@outlook.com
<https://lespetitscartables.wixsite.com/petitscartables77780>

Jardins familiaux



Les jardinières et jardiniers de l'association des Jardins familiaux du Clos de Marlotte se sont réunis le dimanche 8 octobre pour participer, dans la bonne humeur, à la récolte des cucurbitacées. Cette matinée de récolte s'est prolongée

autour d'un repas convivial où chacun a pu échanger ses expériences de jardiniers. La reprise des activités se fera au printemps, afin de laisser à cette belle terre nourricière le temps de se reposer. ■

Les Anges Musiciens

Les Amis de l'Orgue de Bourron-Marlotte vous invitent à un concert consacré à la figure de l'Ange dans la musique le dimanche 28 janvier à 17 h30 à l'église Saint-Sévère de Bourron-Marlotte.

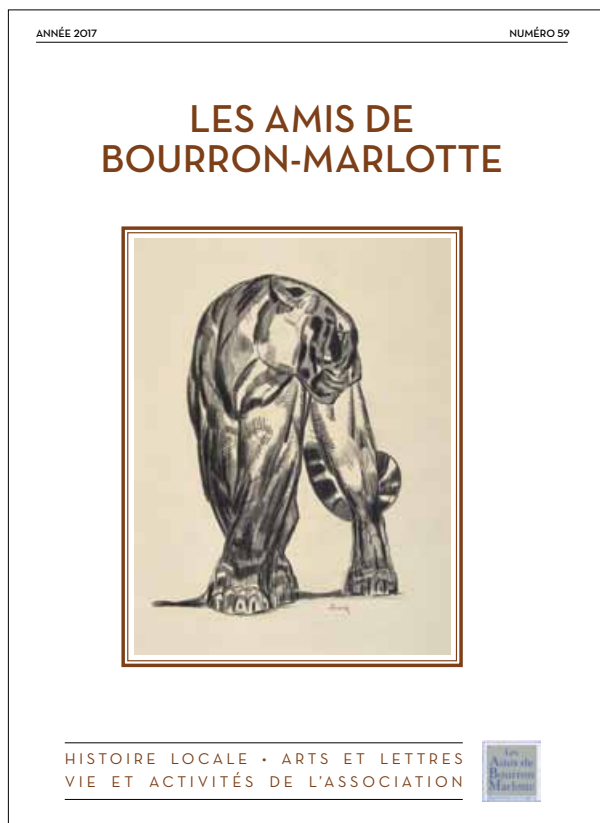
Céline Laly (soprano), Amaya Dominguez (mezzo-soprano) et Coralie Amedjkane à l'orgue joueront des œuvres de Purcell, Clérambault, Haendel, Couperin en 1^{ère} partie et Franck, Vierne et Gandrille en seconde partie.

Céline Laly, Amaya Dominguez et Coralie Amedjkane sont toutes trois issues du CNSMD de Paris où elles ont brillamment effectué leurs études musicales. ■

**Entrée : 10 € pour les adultes
gratuit pour les enfants**

Eglise chauffée

**Les Amis de l'Orgue de Bourron-Marlotte
01 64 45 68 34**



Le numéro 59 de la revue des Amis de Bourron-Marlotte vient de paraître

Au sommaire, la passionnante histoire, depuis le 17^{ème} siècle, de la famille Hamette, habitant le village depuis le 18^{ème}, apiculteur bien connu aujourd'hui à Bourron-Marlotte.

Les souvenirs d'enfance de Suzanne Poincard interviewée en 1977 par M. Patin. Elle a rencontré de nombreux artistes célèbres qui fréquentaient Marlotte au début du 20^{ème} siècle, mais elle nous parle aussi de la vie à Bourron et à Marlotte en ce début de siècle (qui n'étaient pas réunis à l'époque de ses souvenirs).

1917 « La paix impossible » avant-dernière année de notre grande fresque sur les morts au combat de Bourron-Marlotte, en particulier Paul Rodde l'un des 183 As français de l'aviation durant cette guerre.

Paul Jouve, Maître de l'art animalier au 20^{ème} siècle. Vous serez séduit par ses peintures et ses sculptures. Il est né à en 1878 à Marlotte.

À l'honneur dans la rubrique « Bourron-Marlotte aujourd'hui... une colonie d'artistes, une richesse pour notre village », Jacques Rieu, un sculpteur aux œuvres étonnantes. ■

Ce numéro est en consultation libre à la Bibliothèque, 139 rue du Général de Gaulle.

En vente auprès de l'association des Amis de Bourron-Marlotte – 15 € amisdebm@gmail.com. Il est adressé gracieusement aux adhérents.

► dates à retenir

JANVIER 2018

Lundi 15

Vœux du Maire
Gymnase André Poirier à 18h30

Dimanche 28

Concert des Amis de l'Orgue
Eglise St Sévère à 17h30

Jusqu'au 28 février

Exposition
d'Anne-Isabelle Roubaï
Librairie-galerie l'Empreinte



► état civil

NAISSANCES

20 septembre Anna BENHAMOU
13 novembre Arthur HOFFMANN
20 novembre Lucie ERRAUD
27 novembre Elise GUERIN
7 décembre Maxence AGUD

DÉCÈS

24 octobre Patrick GUILLEMIN, 56 ans
31 octobre Dénise VINTI ép PONTHEAUX, 87 ans
5 novembre France Jean-Claude VINVENT, 69 ans
7 novembre Jean-Claude BONTEMPS, 87 ans
24 novembre Mattei GERBET, 94 ans
4 décembre Patrick RAINON, 66 ans
9 décembre Hugette GILLE, ép RENAULT, 84 ans

Directeur de publication :
Jean-Pierre Joubert
Adjointe en charge de la communication :
Chantal Payan
Comité de rédaction :
Frédéric Bassoulet,
Marie-Hélène Camus,
Josette Destribats,
Joëlle Soler,
Béatrice Portelette,
Nicolas Quénu,
Anne-Isabelle Roubaï
Conception :
Isabelle Martija-Ochoa
Impression :
Dupli Concept
Diffusion gratuite
Dépôt légal : Décembre 2017